



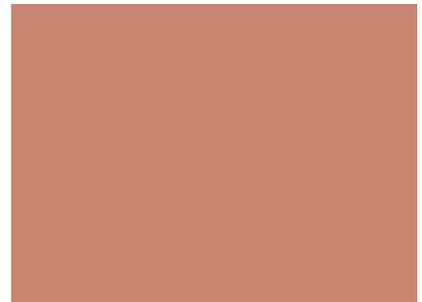
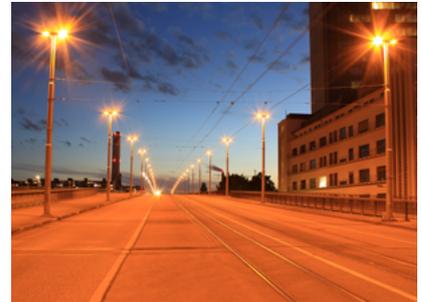
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

Rapport annuel 2021

Service d'accréditation suisse SAS



12^{}
comités sectoriels


723
organismes accrédités

640[✓]
actions exécutées


508
experts et expertes
techniques

43
collaborateurs et
collaboratrices
du SAS



Activités d'évaluation poursuivies malgré un contexte difficile



Konrad Flück
Responsable du SAS

Au cours de l'année 2021, le SAS a accrédité 142 organismes d'évaluation de la conformité et effectué 469 surveillances d'accréditations existantes, malgré les conditions difficiles liées à la pandémie. A la fin de l'année, les 723 organismes d'évaluation de la conformité accrédités témoignent que la densité des organismes accrédités en Suisse reste élevée.

L'objectif de renforcer la confiance dans la compétence, l'impartialité et la méthode de travail de ces organismes d'évaluation de la conformité a donc de nouveau été atteint : les entreprises et organisations actives sous ces accréditations jouissent d'une confiance accrue, et donc aussi leurs produits et services. La santé, l'environnement et l'économie profitent de cette contribution essentielle à des produits de bonne qualité et à leur reconnaissance internationale.

Les défis auxquels le SAS a été confronté en 2021 étaient également nombreux. Ainsi, la situation exceptionnelle due à la pandémie, qui se poursuit, a rendu difficile la réalisation des activités d'évaluation. Le travail du SAS en 2021 a été marqué par un échange intense avec les milieux intéressés, par le travail sur de futures extensions possibles de l'offre d'accréditation ainsi que par le besoin d'explications sur les conditions d'octroi des accréditations demandées.

Le SAS, avec ses 43 collaborateurs, a réalisé ses travaux en collaboration avec les expertes et experts techniques qu'il a engagés, entre autres dans les domaines de la construction, de l'électricité, de la biologie, de la chimie, de la médecine et médecine légale, de la métrologie, de la sécurité technique, de l'informatique, de la télécommunication, des transports et de l'environnement.

La Commission fédérale d'accréditation AKKO a de nouveau soutenu le travail du SAS tout au long de l'année. Je remercie les membres de l'AKKO pour leur engagement dans l'intérêt de l'accréditation et me réjouis de la poursuite de notre collaboration.

Avant-propos du responsable du SAS

Je remercie également nos collaboratrices et collaborateurs, les expertes et experts techniques, les membres des comités techniques, le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et d'autres services fédéraux pour leur contribution au bon fonctionnement du système d'accréditation au cours de l'année écoulée. Je tiens également à remercier les organismes d'évaluation de la conformité accrédités pour la poursuite de leur bonne coopération en cette année 2021 à nouveau difficile.

Meilleures salutations



Konrad Flück

6 Commission fédérale d'accréditation

7 Rapport de la présidente

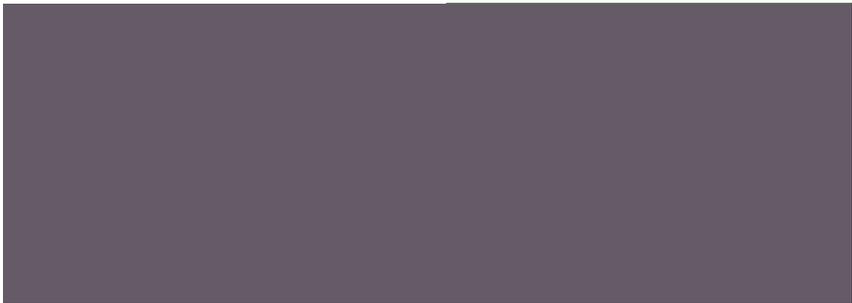
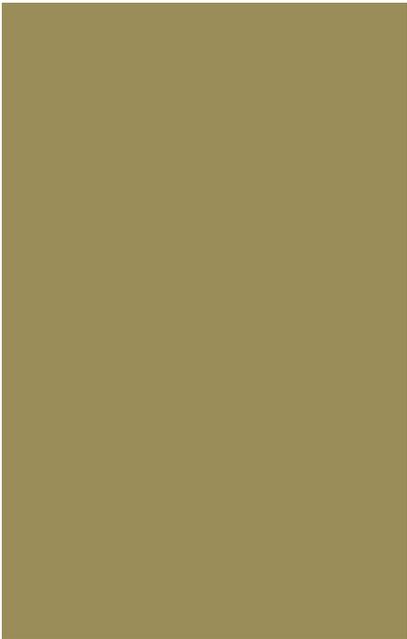
9 Les membres

10 Des chiffres et des faits

11 Un aperçu de l'essentiel

12 Les accréditations en chiffres

16 Impressum



**Commission
fédérale
d'accréditation**



La qualité pour l'économie suisse

L'année dernière également, les principaux thèmes techniques ont été les répercussions de la pandémie sur l'activité d'accréditation ainsi que l'environnement, la collaboration et les attentes, notamment en ce qui concerne l'admission de nouveaux domaines d'accréditation.



Katharina Rentsch Savoca
Présidente de l'AKKO

La Commission fédérale d'accréditation (AKKO) a pour mission de conseiller le Service d'accréditation suisse (SAS) et de veiller à ce que tous les clients du SAS soient traités de la même manière. C'est pourquoi l'AKKO reçoit à chaque fois les bases de décision du SAS pour consultation lors d'une première accréditation, d'un renouvellement de l'accréditation ou d'une modification importante du domaine d'application. En 2021, l'AKKO a ainsi pris position sur 142 rapports.

Outre cette activité courante, l'AKKO ne s'est réunie que deux fois de manière virtuelle dans le contexte de la pandémie. Parmi les thèmes traités figuraient les répercussions de la pandémie sur l'activité d'accréditation du SAS et sur les activités des organismes d'évaluation de la conformité accrédités. Les nouvelles exigences dans les domaines réglementés par la loi et l'examen de nouveaux domaines d'accréditation, dont le « biobanking » et la vérification/validation, ont également été discutés. D'autres thèmes ont porté sur les exigences techniques, les attentes des parties intéressées et les conditions cadres nécessaires pour de nouvelles offres dans le cadre de l'accréditation.

Comme toutes les activités du SAS requièrent un haut niveau de compétence, non seulement en matière de systèmes, mais aussi de connaissances spécialisées, le processus d'introduction de nouveaux domaines d'accréditation prend beaucoup de temps et nécessite des ressources humaines. Les responsables d'évaluation doivent se familiariser avec la nouvelle thématique, chercher et trouver des experts et expertes reconnus dans ces domaines et préparer les activités d'évaluation conformément aux exigences en vigueur.

Les préparatifs de la prochaine évaluation par les pairs, qui aura lieu en 2023, sont également déjà en cours. Les évaluations par les pairs sont organisées périodiquement par l'Association des organismes européens d'accréditation (European co-operation for Accreditation, EA). Leur objectif est de vérifier mutuellement la qualité du travail des organismes nationaux d'accréditation.

La commission fédérale d'accréditation (AKKO), instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation (cf. [Commission fédérale d'accréditation](#)).

Les préparatifs, la réalisation et le suivi de ce processus entraîneront un surcroît de travail important pour le SAS au cours des deux prochaines années.

En 2020 déjà, la Commission fédérale d'accréditation (AKKO) a entamé la période administrative 2020–2023 dans une nouvelle composition. Vous trouverez un tableau complet de tous les membres de l'AKKO et des secteurs économiques qu'ils représentent à la page 9.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les membres de l'AKKO pour leur collaboration engagée et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du SAS pour leur travail et leur coopération très compétente.



Les membres

Nom, fonction et entreprise	Intérêts représentés
Présidente Katharina Rentsch Savoca Prof. Dr. Cheffe de la médecine de laboratoire, Hôpital universitaire de Bâle	Santé
Vice-président Daniel Burch Anciennement Chef de secteur, Swissmem	Économie
Dominique Barjolle Dr ing. agr. Recherche agronomique, Université de Lausanne (UNIL)	Agriculture, producteurs de denrées alimentaires
Philippe Carlen Responsable Qualité – Environnement – Sécurité, Société Suisse des Entrepreneurs SSE	Construction
Stefano Dazio Responsable Industrie Suisse alémanique, Losinger Marazzi AG	Construction
Bruno Gmür Head Risk Engineering Switzerland, Zurich Compagnie d'Assurances SA	Assurances
Rudolf Horber Dr. rer. pol. Anciennement Chef de section, Union suisse des arts et métiers usam	Petites et moyennes entreprises
Ulrich Ritter Anciennement directeur, SCORAIL AG	Domaine ferroviaire
Sandrine Rudolf von Rohr Responsable suppléante Concurrence et Réglementation, economiesuisse	Économie
Babette Sigg Frank Présidente exécutive, Forum des consommateurs kf	Consommateurs et consommatrices
Urs von Känel Responsable de projet CEM, Juice Technology AG	Laboratoires d'essais et d'étalonnage accrédités
Hans-Jürg Weber Anciennement Responsable de laboratoire, Maître de conférences ETH Zürich	Alimentation en énergie électrique



[Pour plus d'informations](#)



**Des chiffres
et des faits**





Un aperçu de l'essentiel

L'exercice

Au cours de l'année sous revue, l'économie suisse et les autorités ont pu compter sur une infrastructure compétente et efficace de 723 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) actifs dans tous les domaines. La demande de services d'accréditation est en constante augmentation.

En 2021, le nombre d'OEC a augmenté de 15 organismes. 19 nouvelles accréditations ont pu être octroyées.

Avec 171 évaluations pour une première accréditation et pour un renouvellement de l'accréditation existante ainsi que 469 surveillances d'organismes accrédités, le SAS a exécuté au total 640 actions.

31 des OEC sont des organismes désignés qui exécutent dans 13 domaines techniques des évaluations de la conformité de produits de tous genres. Ces organismes ont été désignés par la Suisse dans le cadre de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Ceci leur offre largement le même accès au marché européen qu'à leurs concurrents de l'UE.

Finances

Accréditation	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020
Produits (en mio de CHF)	8,8	9,4	9,1	9,3
Coûts (en mio de CHF)	10,3	11,2	11,6	11,7
Degré de couverture (%)	85,4	83,9	78,2	79,1



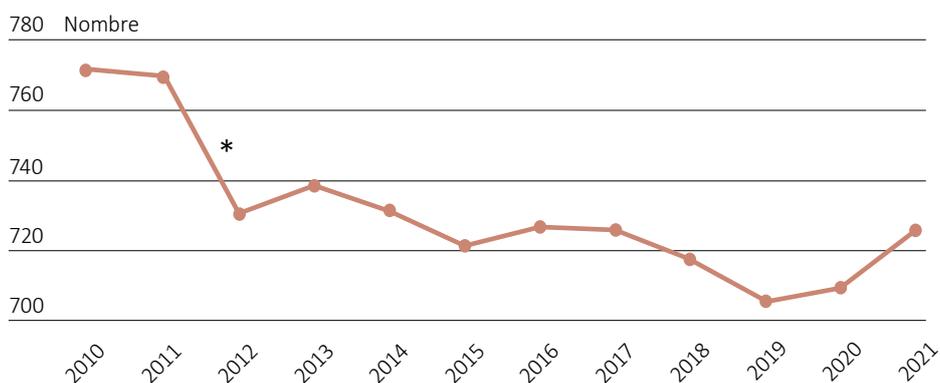
[Comptes d'État](#)
(voir tome 2A et 2B)

Le produit resp. revenu de fonctionnement a été supérieur de 1,4 % au revenu de fonctionnement budgété de 9,2 millions de francs suisses. Le montant des coûts budgétés a été épuisé.



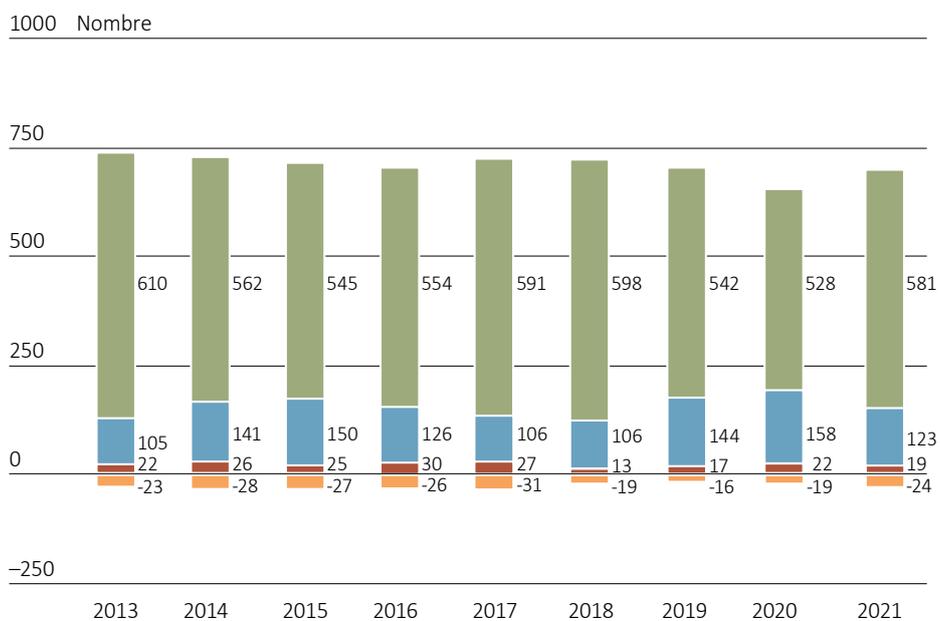
Les accréditations en chiffres

Evolution du nombre d'organismes accrédités en fin d'année



* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients.

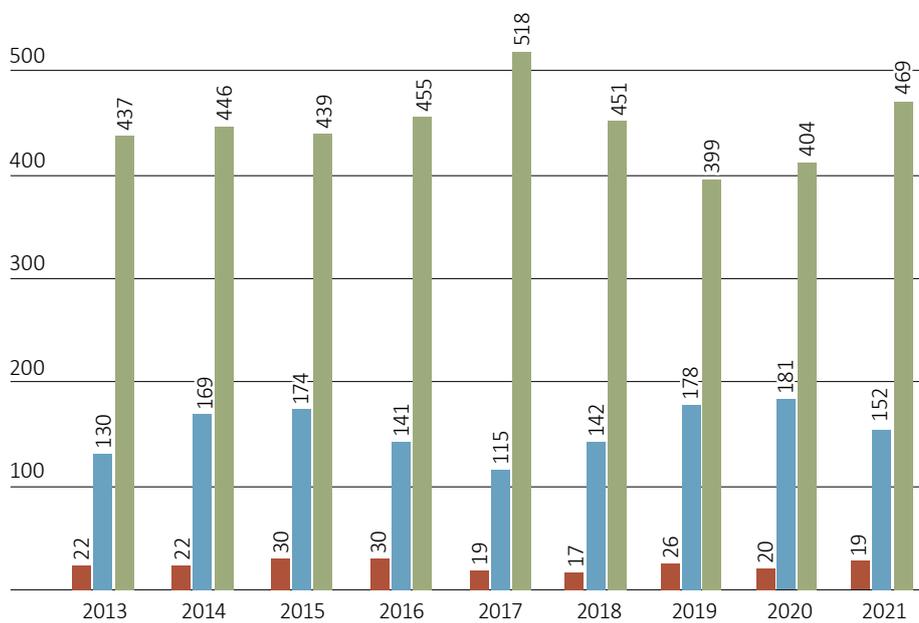
Répartition des organismes accrédités en fin d'année



- Nombre des premières accréditations prononcées
- Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées
- Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation)
- Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

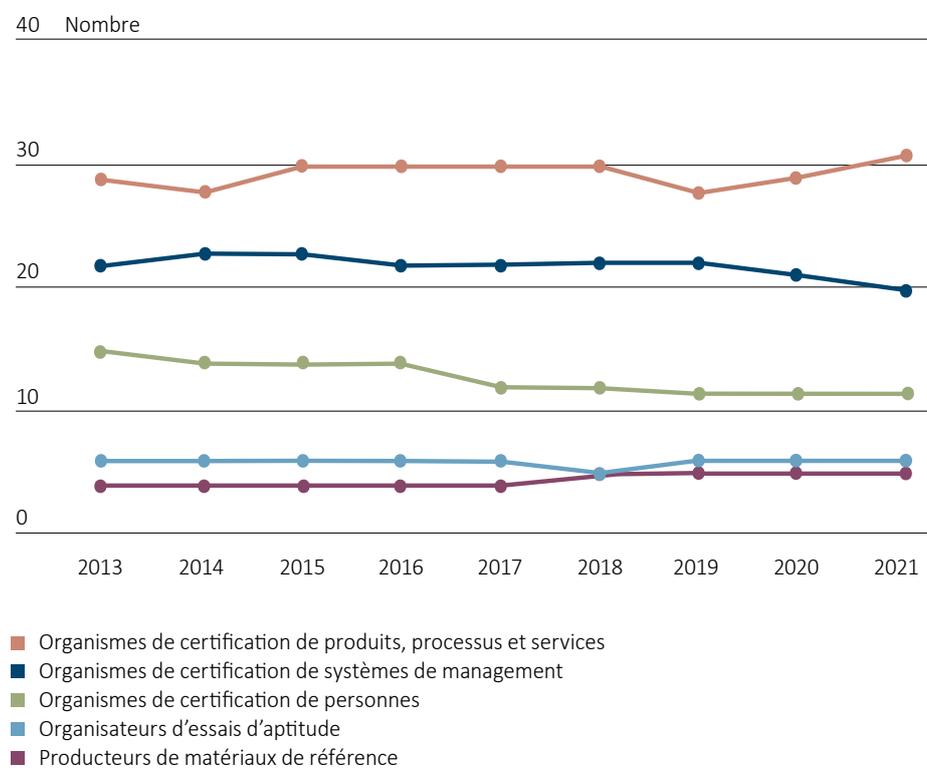
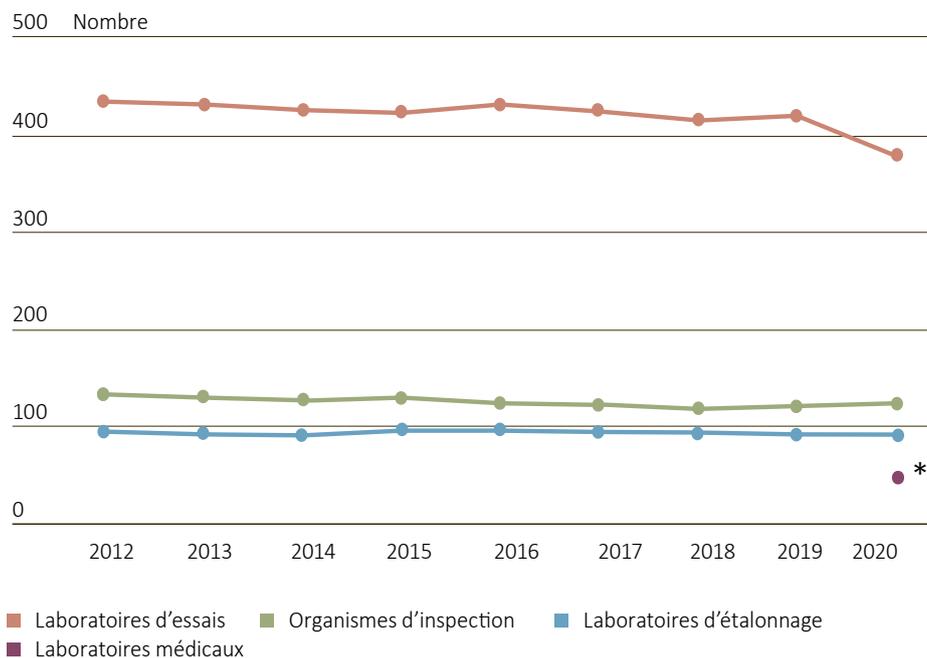
Actions exécutées

600 Nombre

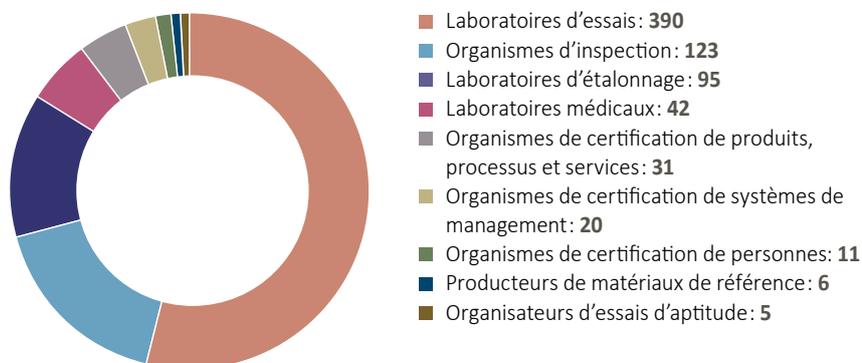


- Evaluations pour la première accréditation
- Evaluations pour le renouvellement de l'accréditation
- Surveillances

Evolution des différents types d'accréditation

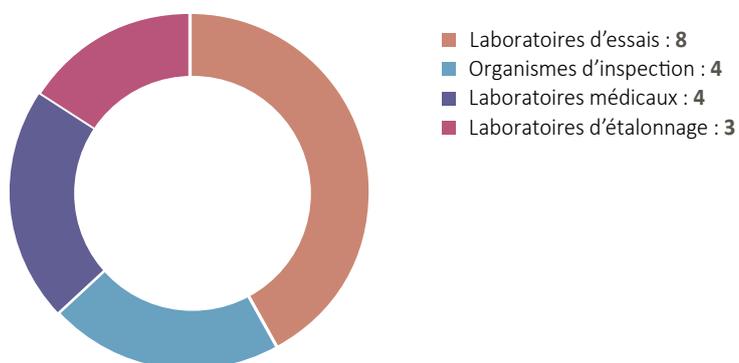


Répartition des organismes accrédités actifs selon le type d'accréditation à fin 2021

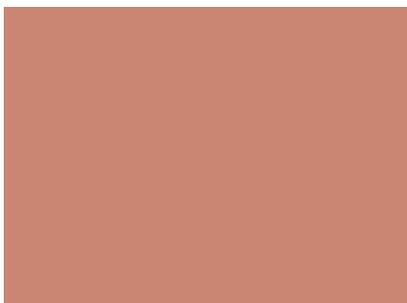
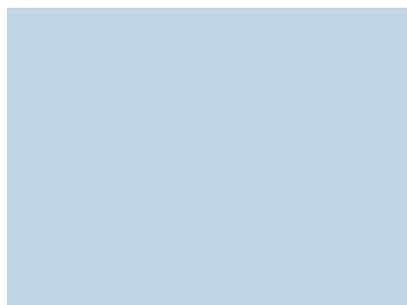
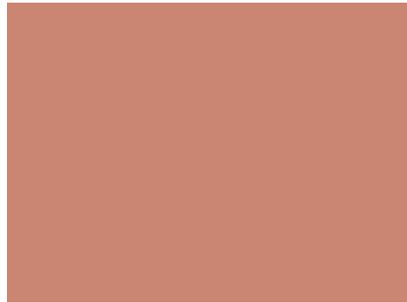


Total des organismes accrédités en 2021 : **723**

Répartition des premières accréditations en 2021 selon le type d'accréditation



Total des première accréditations en 2021: **19**

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)58 463 35 11
www.sas.admin.ch

Responsable

Konrad Flück

Rédaction

Bertrand Comte
Traduction en français :
Dr. Nicolas Guscioni

Collaboration

Konrad Flück
Prof. Dr. Katharina Rentsch Savoca
(Commission fédérale
d'accréditation)
Collaborateurs du SAS

Design

SECO, secteur publications

Reproduction

Autorisée avec indication de la
source, justificatif souhaité

Droit d'image

Page de couverture : Shutterstock
Icônes : Shutterstock et SECO,
secteur publications

Edition

Mars 2022